

LE VICAIRE GÉNÉRAL  
DER GENERALVIKAR



ÉVÊCHÉ  
DE  
SION

BISCHÖFLICHES  
ORDINARIAT  
SITTEN

Rue de la Tour 12  
Case Postale 2124, 1950 Sion 2  
www.cath-vs.ch

Téléphone 027 329 18 18  
Portable 078 842 69 93  
py.maillard@cath-vs.org



A tous les agents pastoraux  
du diocèse de Sion  
et du territoire abbatial de St-Maurice  
(prêtres, diacres et laïcs)

Sion, le 24 juin 2021

### Coronavirus – Nouvelles mesures sanitaires

Chers amis,

Le Conseil fédéral a promulgué mercredi de nouvelles mesures sanitaires valables dès le samedi 26 juin. D'entente avec notre autorités sanitaires cantonales, nous vous communiquons les dispositions qui concernent directement nos activités pastorales :

1. **Les manifestations religieuses (célébrations liturgiques) peuvent accueillir jusqu'à 1000 personnes à l'intérieur pour autant que l'affluence ne dépasse pas les 2/3 de la capacité du lieu et que chacun dispose d'une place assise. De même, 1000 personnes sont admises aux célébrations à l'extérieur dans la mesure où chacun peut disposer d'une place assise.** Sans places assises individuelles, les assemblées sont limitées à 250 personnes à l'intérieur et à 500 à l'extérieur. Le port du masque demeure obligatoire à l'intérieur, mais n'est plus requis à l'extérieur. Les autres mesures sanitaires sont maintenues (hygiène des mains, absence du geste de paix, interdiction de l'eau bénite, etc). Rappelons que les personnes engagées dans l'animation de la célébration (prêtre, organiste, servants de messe) ne sont pas comptées dans le nombre maximal des personnes admises.
2. **Les réunions ecclésiales ordinaires comme les rencontres d'associations demeurent autorisées jusqu'à 50 personnes**, moyennant le respect des autres mesures sanitaires (port du masque, respect des distances de 1,5m, hygiène des mains).
3. **Les chorales peuvent recommencer à chanter, aussi bien en répétition que pour animer les offices liturgiques**, moyennant le port du masque à l'intérieur et le respect d'une distance de 1,5m entre chaque personne dans la mesure du possible.

En vous remerciant pour votre bon accueil de ces nouvelles annonces, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour une heureuse période estivale, cordialement,

Pierre-Yves Maillard

Vicaire général